



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

femmes enceintes

Question écrite n° 70110

Texte de la question

M. Jean-Claude Fruteau attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la problématique de la mortalité maternelle et son évolution depuis ces dernières années. En effet, selon la dernière publication du Bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH), « le taux corrigé de mortalité maternelle est estimé entre 8 et 12 décès pour 100 000 naissances vivantes, soit annuellement 70 à 75 femmes qui décèdent de leur grossesse ou de ses suites ». Si l'enquête ne démontre pas de variations significatives d'une année à l'autre, elle démontre néanmoins une baisse continue depuis 1996, à l'exception du pic de 2002 qui reste pour l'heure inexpliqué. Comparativement à nos voisins européens, la France se situe dans le dernier tiers en dépit des efforts fournis ces dernières années. Les causes obstétricales directes, à commencer par les hémorragies (25 % des cas), mais aussi les embolies amniotiques, ou encore les complications d'une hypertension sont les plus fréquentes. Elles sont retrouvées dans sept cas sur dix. C'est dans ce groupe que la plus grande proportion des décès pourrait être prévenue, selon les experts. L'étude démontre également que 60 à 70 % des femmes décédées avaient subi une césarienne et que, chez les femmes sans facteur de risque, cette intervention multiplie par trois le risque de mortalité par rapport à un accouchement par voie basse. Aussi, il souhaite connaître les mesures qu'elle entend mettre en oeuvre sur le court, moyen et long terme pour endiguer ce phénomène.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Fruteau](#)

Circonscription : Réunion (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70110

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 2 février 2010, page 1024

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)